

1.9 Évolution du niveau de vie depuis 1970

Depuis 1970, en France métropolitaine, le **niveau de vie** (en euros constants) des personnes a régulièrement augmenté jusqu'à la crise de 2008-2009. Cette hausse a été prononcée dans les années 1970 et, dans une moindre mesure, entre 1997 et 2002.

Durant la première moitié des années 1970, la progression du niveau de vie est particulièrement forte, dans la continuité des Trente glorieuses. Après le premier choc pétrolier de 1974, son rythme s'atténue un peu mais reste soutenu ► **figure 1**. La hausse du niveau de vie profite à l'ensemble de la population, mais plus encore aux personnes les plus modestes : la hausse moyenne du niveau de vie médian atteint 4,0 % par an en euros constants sur la période 1970-1979, et elle excède celle du niveau de vie moyen (+ 3,4 %). Les bas revenus ont bénéficié d'un rattrapage : les hausses du Smic et du minimum vieillesse ont été fortes et de nouvelles générations de retraités sont arrivées avec des carrières professionnelles plus longues et titulaires de droits plus élevés. En conséquence, les inégalités de niveau de vie se sont réduites au cours de cette décennie : **l'indice de Gini** passe de 0,329 en 1970 à 0,293 en 1979 ► **figure 2**.

Par la suite, les difficultés économiques du début des années 1980 consécutives au deuxième choc pétrolier accentuent nettement le ralentissement du niveau de vie : les niveaux de vie médian et moyen augmentent respectivement de 0,8 % et 0,7 % par an en moyenne entre 1979 et 1990. La crise du début des années 1990 pèse de nouveau sur les revenus. Avec la reprise économique de la fin des années 1990, le niveau de vie augmente à nouveau fortement : + 2,1 % par an entre 1997 et 2002 pour le niveau de vie médian et

+ 2,5 % pour le niveau de vie moyen. La reprise bénéficie aux plus hauts revenus, tirés souvent d'une activité d'indépendant ou de cadre, mais aussi aux personnes les plus modestes en raison notamment de la baisse du chômage et de la revalorisation du salaire minimum, des prestations sociales et des pensions de retraites. Globalement, les inégalités diminuent au cours des années 1980 et se creusent légèrement pendant la décennie suivante.

Au début des années 2000, le ralentissement économique et la remontée du chômage expliquent en partie le fléchissement de la croissance du niveau de vie. Après une nouvelle embellie à la faveur d'un retour de la croissance au milieu des années 2000, le niveau de vie médian atteint un maximum en 2009 avant de diminuer légèrement jusqu'en 2013. Depuis, il progresse lentement et s'établit à 21 250 euros par an en 2018.

Depuis le milieu des années 2000, plusieurs indicateurs montrent une légère hausse des inégalités. L'indice de Gini croît régulièrement jusqu'en 2011 où il atteint son maximum, avant de diminuer fortement en 2012 et particulièrement en 2013. Après une relative stabilité jusqu'en 2017, il augmente nettement en 2018 sans toutefois atteindre les niveaux enregistrés entre 2010 et 2012. Le rapport entre la masse des niveaux de vie détenue par les personnes les 20 % les plus aisées et celle détenue par les 20 % les plus modestes (le **ratio (100-S80)/S20**) suit les mêmes évolutions. Sur plus longue période, à périmètre constant de revenus (hors revenus financiers et prestations non couvertes avant 1996), le niveau d'inégalités en 2018 est comparable à celui de 1979 avec un indice de Gini de 0,293. ●

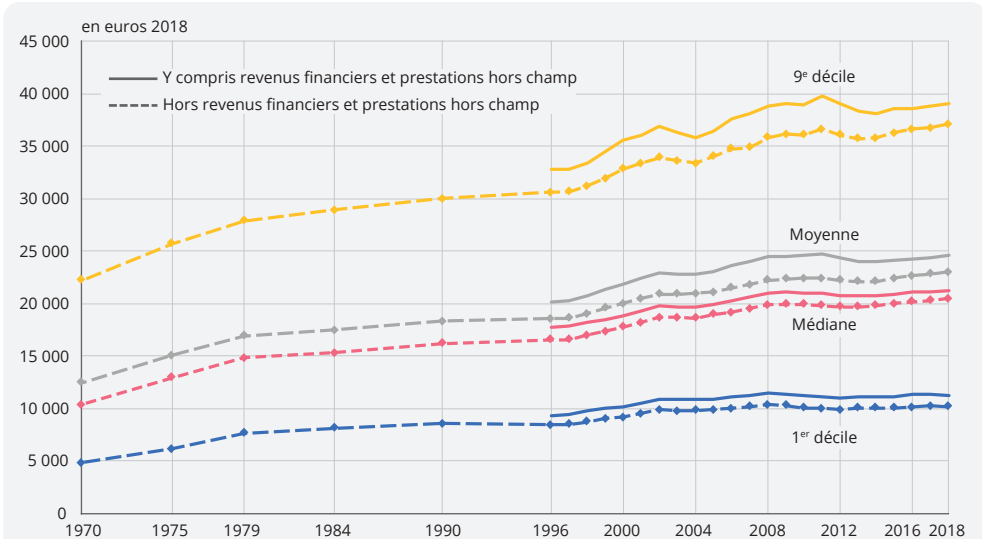
► Définitions

Niveau de vie, indice de Gini, ratio (100-S80)/S20 :
voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- « En 2018, les inégalités de niveau de vie augmentent », *Insee Première* n° 1813, septembre 2020.
- « Quarante ans d'inégalités de niveau de vie et de redistribution en France (1975-2016) », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2019.

► 1. Niveaux de vie depuis 1970

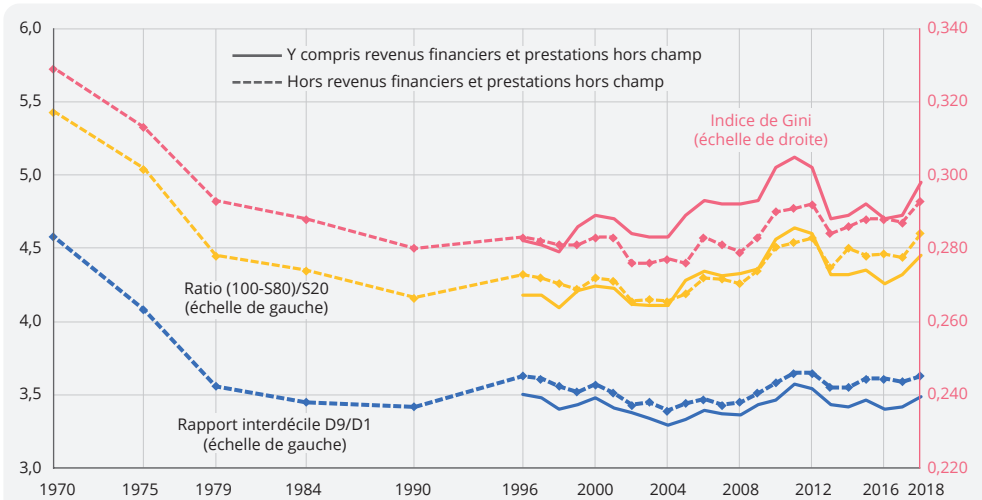


Note : les comparaisons sur longue période ne peuvent se faire que sur un champ restreint. Les données sur les revenus financiers et certaines prestations (allocation aux adultes handicapés, prestation d'accueil du jeune enfant, allocation d'éducation de l'enfant handicapé et allocation de soutien familial) ne sont en effet pas disponibles avant 1996. En 1970, le périmètre de revenus est plus restreint que sur la période 1975-2018 car l'ERF ne contient pas de données relatives à la taxe d'habitation (intitulée alors « contribution mobilière ») et à l'allocation de logement familiale (ALF). Pour assurer une comparaison temporelle sans ruptures de série (en 1996, 2010 et 2012), les données ont été rétropolées de 1975 à 2011.

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 1970 à 1990 ; Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2018.

► 2. Indicateurs d'inégalités de niveau de vie depuis 1970



Note : voir figure 1.

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes revenus fiscaux 1970 à 1990 ; Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétropolées de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2018.